

Programme d'éducation

*Conseil
régional*



FTQ

**QUÉBEC ET
CHAUDIÈRE-APPALACHES**

2026 - 2027

Modalités de fonctionnement

INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription doivent être signés par un dirigeant ou une dirigeante de la section locale ou du syndicat et parvenir au Conseil régional FTQ au moins 10 jours ouvrables avant la session.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les tarifs varient selon la durée des cours et sont inscrits à la fin de la description de ceux-ci. Ces tarifs s'appliquent aux sections locales affiliées au Conseil régional FTQ. Ils sont du double pour les sections locales non affiliées au Conseil régional FTQ.

ANNULATION

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables à moins d'un avis écrit d'annulation au moins deux semaines (10 jours ouvrables) avant le début du cours.

AVIS DE CONFIRMATION

Chaque personne inscrite est avisée à l'avance (10 jours ouvrables) par courriel de la confirmation de son inscription, de même que du lieu et des heures où se tiennent la session.

CERTIFICAT

Chaque personne reçoit une attestation de cours lorsque la formation est complétée.

HORAIRE

Tous les cours se donnent de 8h30 à 16h30 incluant du temps pour les repas.

AUTRES PROGRAMMES DE FORMATIONS

D'autres programmes de formation syndicale sont susceptibles d'être offerts dans le but d'animer la vie syndicale régionale, au cours de la période 2026-2027. Le Conseil régional Québec et Chaudière-Appalaches peut, sur demande, organiser un programme de formation syndicale en autant que le nombre de participant(e)s le justifie. Pour plus d'informations, veuillez communiquer à notre bureau en téléphonant au numéro suivant: (418) 622-4941 poste 5120.

Tableau des formations au CRQCA

Les descriptions des formations sont aux pages 5 à 10

Novembre 2026	3-4-5	La déléguée sociale, le délégué social
	4-5-6	Introduction à la santé et sécurité du travail
	17	Responsable en santé et sécurité ***
	18	Mise à jour jurisprudence santé, sécurité au travail
Janvier 2027	28-29	Travail syndical en prévention
Février 2027	3	Prévention du suicide
	9-10-11	La déléguée sociale, le délégué social
Mars 2027	16-17	Prévention violence conjugale
	24-25	Enquête d'accident
Avril 2027	14-15	Conférence du réseau régional des délégués sociaux
Mai 2027	18-19-20	La déléguée sociale, le délégué social
Juin 2027	9-10-11	Harcèlement psychologique, prévention, indemnisation

***Attention : inscription et paiement en ligne uniquement.
Voir la description à la page 9.

DESCRIPTIONS DES FORMATIONS

5

Entraide syndicale

La déléguée sociale, le délégué social

Ce programme de formation syndicale prépare les déléguées et les délégués syndicaux à soutenir les membres aux prises avec des problèmes d'ordre personnel, d'alcoolisme, toxicomanie, de santé mentale, etc., qui parfois sont reliés à leurs conditions de travail.

On y apprend la relation d'aide et on découvre les ressources du milieu, l'action préventive et la nécessité de l'implantation d'un réseau syndical de déléguées et délégués sociaux dans nos milieux de travail.

Dates : 3 - 4 - 5 novembre 2026

9 - 10 - 11 février 2027

18 - 19 - 20 mai 2027

Heures : 8H30 à 16H30

Coût: 125,00\$ **section locale affiliée au CRQCA seulement**

La prévention du suicide; L'action syndicale en milieu de travail

Cette formation permet de soutenir les délégués sociaux, déléguées sociales et les militants syndicaux, militantes syndicales dans leurs interventions en matière de prévention du suicide. De sensibiliser les milieux de travail à l'impact d'agir en prévention du suicide et de favoriser l'action dans les milieux de travail. Il est important de comprendre que cette formation n'est pas une thérapie, un groupe d'entraide, une formation pour devenir un spécialiste ou une formation pour aider les membres après le suicide d'un collègue.

Date: 3 février 2027

Heures : 8H30 à 16H30

Coût : 75,00\$ section locale affiliée au CRQCA
150,00\$ section locale non-affiliée

D'autres formations font également partie de la filière entraide mais sont incluses dans la section Santé et sécurité au travail car il y a un remboursement de salaire pour les personnes participantes :

- Prévenir l'épuisement professionnel
- Violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

Santé et sécurité au travail

6

Formations en partenariat

Le Conseil régional FTQ s'associe avec le syndicat UNIFOR pour les formations en santé et sécurité durant la prochaine année de formation.

REMBOURSEMENT DE SALAIRE

Le Conseil régional FTQ rembourse les salaires perdus par les participants et les participantes pour les cours selon les programmes d'aide financière pour la formation en santé et sécurité du travail.

(Introduction en santé-sécurité, Le travail syndical en prévention, Enquête d'accident, Prévenir l'épuisement professionnel, Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail,).

Les remboursements parviennent alors aux sections locales et non aux individus.

Introduction en santé et sécurité du travail

Avec comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et leur sécurité au travail, ce cours, d'une durée de trois jours, a pour objectif de s'initier à la santé et sécurité du travail. Par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances minimales de nos principaux droits en ce domaine, le cours nous amène vers l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

Ce cours s'adresse non seulement aux membres qui occupent un poste en santé et sécurité du travail, mais aussi à toute personne impliquée dans son syndicat. Il constitue un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité du travail.

Dates : 4 - 5 - 6 novembre 2026

Heures : 8H30 à 16H30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Travail syndical en prévention

Cette formation de deux journées, qui suit la formation de base «Introduction à la santé et sécurité du travail» s'adresse principalement aux représentants et représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et sécurité du travail. En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.

PRÉALABLE: Introduction en SST

Dates : 28 - 29 janvier 2027

Heures : 8H30 à 16H30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Contestation à la CNESST

L'objectif général de cette session est de permettre aux participant(e)s de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CNESST qu'au TAT, ainsi que de perfectionner notre démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle. En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participant(e)s seront en mesure de mieux reconnaître son rôle local dans la préparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

PRÉALABLES: Intro. SST et Réclamation CNESST

ATTENTION salaires non remboursables

Date : SUR DEMANDE

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

Cette formation de deux jours s'adresse à tout militant syndical qui souhaite dénoncer, résister, et agir pour aider les travailleuses et les travailleurs qui sont victimes de violence conjugale.

Dates : 16 - 17 mars 2027

Heures : 8H30 à 16H30

Coût : 125\$ section locale affiliée au CRQCA
250\$ section locale non-affiliée

Prévenir l'épuisement professionnel 7

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation. Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

Date : SUR DEMANDE

Coût: 75,00\$ section locale affiliée au CRQCA
150,00\$ section locale non-affiliée

Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (sous juridiction fédérale)

L'objectif de cette formation est principalement de transmettre l'information et les outils nécessaires pour faire respecter les exigences de la partie II du Code canadien du travail et du Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le milieu de travail en matière de prévention du harcèlement et de la violence, de comprendre le rôle des délégué-e-s et les responsabilités de l'employeur.

Date : SUR DEMANDE

Coût : 125\$ section locale affiliée au CRQCA
250\$ section locale non-affiliée

Avec comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et leur sécurité au travail, ce cours, d'une durée de trois jours, a pour objectif de s'initier à la santé et sécurité du travail. Par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances minimales de nos principaux droits en ce domaine, le cours nous amène vers l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles. Ce cours s'adresse non seulement aux membres qui occupent un poste en santé et sécurité du travail, mais aussi à toute personne impliquée dans son syndicat. Il constitue un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité du travail. Les personnes participantes doivent provenir d'un milieu de travail sous juridiction fédérale.

Date : SUR DEMANDE

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA ,250,00\$ section locale non-affiliée

Mise à jour jurisprudence au TAT

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par les décisions des tribunaux rendues en matière de santé et sécurité du travail, plus particulièrement à ceux et celles qui s'occupent des dossiers des personnes victimes d'une lésion professionnelle. L'objectif de la journée est de présenter, à travers quelques décisions intéressantes et jugements importants de la dernière année, une mise à jour récente de la jurisprudence en matière de santé et sécurité du travail.

Date : 18 novembre 2026

Heures : 8H30 à 16H30

Coût : 75.00\$

Enquête d'accident

Ce cours permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

Dates : 24 - 25 mars 2027

Heures : 8H30 à 16H30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Harcèlement psychologique, prévention, indemnisation

Ce cours vise à équiper les dirigeants syndicaux afin qu'ils puissent connaître les nouvelles dispositions de Loi sur les normes du travail et puissent s'approprier la démarche syndicale à mettre en place pour régler les cas d'harcèlement et pour les prévenir.

Dates : 9 - 10 - 11 juin 2027

Heures : 8H30 à 16H30

Coût: 125.00\$ section locale affiliée au CRQCA
250.00\$ section locale non-affiliée

Représentant(e) en santé et en sécurité

*****Attention : inscription et paiement en ligne uniquement*****

Cette formation permet de mieux comprendre le rôle essentiel du représentant ou de la représentante en santé et en sécurité (RSS). Véritable personne-ressource en matière de prévention, le RSS veille à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire. Il agit comme lien entre les travailleuses et les travailleurs, le comité de santé et de sécurité et l'employeur, tout en contribuant à l'identification des risques et à l'amélioration continue des conditions de travail

Dates : 17 novembre 2026

Heures : 8H30 à 16H30

Inscriptions :

Formation de membre d'un comité de santé et de sécurité en établissement

Guide d'aide à l'inscription

Formation de représentant en santé et en sécurité en établissement

Guide d'aide à l'inscription

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise

Cette session de deux jours permet aux personnes participantes de comprendre le fonctionnement d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la défense, la protection et le maintien des emplois. Elles apprennent aussi à reconnaître et à analyser les signes permettant de faire le diagnostic de l'entreprise et ainsi mesurer sa santé économique. De plus, elles sont amenées à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse de manière régulière.

Date : SUR DEMANDE

Coût: Aucun.

Remboursement salarial à hauteur de 75% pour les personnes participantes

La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique.

Inclusion des personnes en situation d'handicap en contexte syndical

Les personnes en situation de handicap font partie des groupes qui rencontrent le plus de barrières en milieu de travail en matière d'embauche, d'inclusion et de maintien en emploi. Cette formation vise à sensibiliser aux réalités des personnes en situation de handicap en milieu de travail, comprendre le rôle du syndicat en matière d'inclusion et s'outiller pour agir, en collaborant notamment avec les ressources externes spécialisées en la matière.

Date : SUR DEMANDE

Coût : 125.00\$ section locale affiliée au CRQCA

250,00\$ section locale non-affiliée

Nom de la formation _____

Dates de la formation _____

Syndicat / section locale _____

Affilié au Conseil régional FTQ ☐ oui ☐ non

Coordonnées du syndicat

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Personne(s) à inscrire et leur courriel

Paiement: ☐ Chèque ☐ À facturer ☐ Virement bancaire

Nom de la personne responsable
des inscriptions au syndicat : _____

Courriel pour la rejoindre (obligatoire) : _____

Signature (obligatoire) : _____

À ne pas oublier

La majorité des programmes de formation syndicale seront tenus à l'édifice FTQ au 5000, boulevard des Gradins.

Les participantes et les participants doivent s'inscrire au moins dix jours avant la date prévue.

Veuillez faire parvenir vos formulaires d'inscription (page 11), incluant votre paiement à l'ordre de « Fonds d'Éducation CRQCA », à l'adresse suivante:

Conseil régional FTQ Québec Chaudière-Appalaches
5000, boulevard des Gradins, bureau 120
Québec (Québec) G2J 1N3

ou par courriel: crqca@ftq.qc.ca

PROCÉDURE POUR LE PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Nos informations bancaires se trouvent sur le spécimen de chèque suivant :

The image shows a specimen cheque from Desjardins. The payee is 'CONSEIL RÉGIONAL FTQ QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES' at '5000 BOUL DES GRADINS BUREAU 120, QUÉBEC, QC G2J1N3'. The date is filled in as 'A A A A M M J J'. The amount is written as 'Payer à l'ordre de' followed by a box for the amount and a dollar sign. The bank is 'Desjardins' and the account is 'PERSONNEL MUNICIPAL (QUÉBEC)' at '600, BL PIERRE-BERTRAND SUITE 100, QUÉBEC, QC G1M 3W5' with phone number '418-691-6089'. The cheque number is '005345411'. There is a large 'SPÉCIMEN' watermark across the center.

Après avoir effectué votre virement bancaire, vous devez envoyer à tresoreriecrqca@ftq.qc.ca les informations suivantes :

- Date du paiement / Montant du paiement / Nom du syndicat, section locale qui fait le paiement / Description du montant payé (ex. : le nom de la formation et le nom de la ou des personnes participantes)

Pour toute question au sujet du paiement par virement bancaire, vous pouvez communiquer au Conseil Régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches au 418-622-4941 poste 5120 ou par courriel au crqca@ftq.qc.ca